



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES CONTAMINANTS DANS LES ALIMENTS

Huitième session

La Haye, Pays-Bas, 31 mars – 4 avril 2014

QUESTIONS DÉCOULANT DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ACTIVITÉS DE LA DIVISION MIXTE FAO/IAEA DES TECHNIQUES NUCLÉAIRES DANS L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE PERTINENTES AU REGARD DES TRAVAUX DU CODEX¹

1. La Division mixte FAO/IAEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture (la Division mixte) célèbre cette année son demi-siècle de collaboration exemplaire/fonctionnelle au sein du système des Nations Unies pendant lequel elle a apporté son soutien aux mandats aussi bien de l'Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA) – à travers les utilisations pacifiques de l'énergie atomique afin d'accélérer et d'accroître les contributions des technologies nucléaires à l'amélioration de la santé et de la prospérité dans le monde – que de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO) dans ses efforts pour éliminer la faim dans le monde et réduire la pauvreté à travers le développement agricole et rural durable, l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire.
2. La mission de la Division mixte est de renforcer les capacités d'utilisation des techniques nucléaires pour une sécurité alimentaire durable, et de diffuser ces techniques par le biais d'activités internationales de recherche, de formation et de sensibilisation dans les États Membres de la FAO et de l'IAEA. La Division mixte se subdivise en cinq sections portant sur la protection des aliments et de l'environnement, la gestion du sol et de l'eau, la sélection et la génétique végétale, la production et la santé animale, et la lutte contre les insectes et animaux nuisibles. Chaque section et ses laboratoires respectifs encouragent l'application pacifique de certaines technologies nucléaires, qui permettent de répondre aux besoins et relever les défis du développement humain et socio-économique.
3. A cet égard, la Division mixte continue de renforcer sa collaboration avec les divisions apparentées au siège de la FAO pour améliorer la sécurité sanitaire des aliments de consommation humaine et animale, protéger la santé des consommateurs, et faciliter le commerce agricole international en fournissant de l'assistance, en coordonnant et en soutenant la recherche, en fournissant des services techniques et consultatifs, en assurant le soutien des laboratoires et la formation, et la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information. Dans la section chargée de la protection de l'environnement et des aliments, des activités spécifiques liées aux travaux du Codex et au Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (CCCCF) incluent l'irradiation des aliments, l'authenticité des aliments, l'analyse et le contrôle des divers contaminants alimentaires chimiques et la conduite et la gestion des interventions en cas d'urgence nucléaire et radiologique affectant la production alimentaire et agricole. Les activités sont mises en œuvre par le biais de projets de coopération technique et de recherche collaborative ainsi qu'avec l'aide à la fois du Fonds de budget ordinaire et du soutien extrabudgétaire de la part des États Membres.
4. La Division mixte accueillera le **Symposium international sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments: applications des techniques nucléaires et apparentées** au siège de l'IAEA à Vienne, Autriche du 10 au 13 novembre 2014. Le symposium traitera des sujets divers en matière d'alimentation et d'agriculture – pas uniquement de l'irradiation des aliments, mais aussi des technologies analytiques pour l'authentification des aliments, la traçabilité et le contrôle des contaminants chimiques. Cet événement constituera un forum de mise en réseau interdisciplinaire et la Division mixte lance une chaleureuse invitation aux scientifiques, analystes de laboratoire, responsables des politiques, régulateurs, producteurs d'aliments et autres parties prenantes en matière de sécurité sanitaire et qualité des aliments ainsi que d'intégrité de la filière alimentaire à participer au symposium. De plus amples renseignements sur le symposium sont disponibles en ligne².

PREPARATION ET CONDUITE DES INTERVENTIONS EN CAS D'URGENCE NUCLEAIRE ET RADIOLOGIQUE
AFFECTANT L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

5. La FAO travaille en partenariat avec l'IAEA par le biais de la Division mixte à la préparation et à la conduite des interventions en cas d'urgence nucléaire ou radiologique affectant l'alimentation et l'agriculture. Ces activités sont réalisées dans le contexte des obligations de la FAO au titre de la Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire et au titre de la Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique, ainsi que dans le cadre du Plan de gestion des

¹ Document préparé par et sous la responsabilité de la Division mixte FAO/IAEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture, siège de l'IAEA, Vienne, Autriche (prière de consulter <http://www-naweb.iaea.org/nafa/index.html> pour toute information supplémentaire).

² <http://www-pub.iaea.org/iaeaemeetings/46092/Food-Safety-and-Quality>

situations d'urgence radiologique commun aux organisations internationales (EFR-JPLAN 2013) coparrainé par la FAO. Le JPLAN fournit les outils de gestion pour la coordination des arrangements entre les organisations internationales dans la préparation et la conduite des interventions en cas d'urgence nucléaire et radiologique. Ces arrangements pratiques sont également reflétés dans les arrangements coopératifs entre la FAO et l'IAEA en réponse aux urgences nucléaires ou radiologiques. Les récentes activités à cet égard comprennent la contribution à l'étude globale menée par l'IAEA de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi, ainsi que la participation aux activités de préparation en cas d'urgence. Par exemple, la Division mixte a travaillé étroitement avec l'IAEA, d'autres organisations internationales et les États Membres au travers du Centre des incidents et des urgences de l'IAEA lors de sa participation à l'exercice ConvEx-3, exercice international d'intervention en cas d'urgence organisé par le Maroc en novembre 2013. Cet exercice avait pour but de tester le plein fonctionnement des mécanismes relatifs aux échanges de l'information lors d'un incident ou d'une situation d'urgence nucléaire ou radiologique.

CRITERES REGISSANT LES ALIMENTS ET L'EAU DE BOISSON (POTABLE) CONTAMINES PAR SUITE D'UNE SITUATION D'URGENCE NUCLEAIRE OU RADIOLOGIQUE

6. La FAO et autres organisations internationales parrainent conjointement le Guide de sûreté de l'IAEA *Critères à utiliser pour la préparation et la conduite des interventions en cas d'urgence nucléaire ou radiologique* (Série no. GSG-2 des normes de sûreté de l'IAEA). Ce guide concerne les restrictions relatives à la consommation des aliments, du lait et de l'eau contaminés par les radionucléides dans le ou les pays de l'accident, qui sont affectés par le rejet de matières radioactives, par rapport à la dose absorbée calculée et les concentrations d'activité établies comme niveaux d'intervention opérationnelle (OIL). Dans ce même contexte, la FAO a récemment contribué à l'examen, et transmis ses observations, sur le texte préliminaire de la nouvelle publication des critères de sûreté de l'IAEA *Préparation et conduite des interventions en cas d'urgence nucléaire ou radiologique* (DS457), qui établira les critères régissant le niveau adéquat de préparation et d'intervention en cas d'urgence nucléaire ou radiologique dans le but d'en atténuer les conséquences. Ce texte remplacera la publication sur les critères de sûreté actuelle intitulée *Préparation et conduite des interventions en cas d'urgence nucléaire ou radiologique* (Série no. GS-R-2 des normes de sûreté de l'IAEA) en prenant en compte l'expérience acquise depuis 2002, quand la première norme pour la sûreté a été publiée.

7. A la suite de l'accident de Fukushima Daiichi en mars 2011, une attention considérable a été accordée à la contamination par les radionucléides des aliments produits au Japon et vendus sur les marchés nationaux et internationaux. Plusieurs normes internationales pour les radionucléides dans les aliments et l'eau de boisson (potable) sont applicables lors d'une urgence ainsi que dans des conditions « normales ». Cependant, les concentrations d'activité indiquées dans ces normes diffèrent en raison des considérations diverses liées à la protection des consommateurs en différentes circonstances. Dans le cadre des discussions/recommandations³ du CCCF et de la Commission du Codex Alimentarius sur les niveaux indicatifs pour les radionucléides dans les aliments contaminés à la suite d'une urgence nucléaire ou radiologique⁴ et suite à la 32^{ème} réunion du Comité de l'IAEA sur les normes de sûreté radiologique (RASSC)⁵, un groupe de travail a été établi par le Secrétariat de l'IAEA avec la participation des organisations internationales concernées⁶ pour examiner les concentrations d'activité pour les aliments et l'eau dans les différentes normes internationales et soutenir la mise en œuvre du Plan d'action sur la sûreté nucléaire de l'IAEA. Le groupe de travail s'est réuni deux fois en 2013 et a préparé un document de discussion comme base du futur Document technique (TECDOC) de l'IAEA. Ce document fournit l'explication des normes internationales existantes, y compris des valeurs numériques et des circonstances dans lesquelles elles sont destinées à être appliquées. Le document de discussion a été présenté à la 35^{ème} réunion du RASSC au siège de l'IAEA en novembre 2013 pour examen et observations. Le document conclut qu'il n'y a pas de lacune majeure dans les normes internationales pour les radionucléides dans les aliments et dans l'eau. Cependant, quelques domaines ont été identifiés où des mesures pourraient être prises par les organisations internationales et les États Membres afin d'améliorer la compréhension et la mise en œuvre des normes existantes. Le document signale par ailleurs qu'il y avait encore quelques problèmes techniques à résoudre, dont l'étape de la production des aliments à laquelle les niveaux indicatifs Codex s'appliquent, la raison pour laquelle les aliments et l'eau de boisson sont traités conjointement dans les situations d'exposition d'urgence mais séparément dans les situations d'exposition existantes, et les différentes approches à l'égard du contrôle de l'eau de boisson dans, entre autres, les directives de qualité de l'eau de boisson de l'OMS et les normes fondamentales internationales de sûreté.

8. Le document de discussion indique par ailleurs qu'il semble y avoir quelque incertitude sur le délai d'application des niveaux indicatifs de la *Norme générale Codex pour les contaminants et les toxines présents dans les produits de consommation humaine et animale* dans le commerce des aliments suite à une urgence nucléaire ou radiologique. Le groupe de travail a considéré qu'une orientation supplémentaire était nécessaire à cet effet et que l'identification de méthodes d'analyse validées internationalement pour les radionucléides dans les aliments et de plans/méthodes d'échantillonnage pourrait aussi faciliter l'application des niveaux indicatifs. Il

³ Rapport de la septième session du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments, Moscou, Fédération de Russie, 8–12 avril 2013, REP13/CF, paragraphes 22, 46, 49, 50, 52, 53.

⁴ Niveaux indicatifs pour les radionucléides inscrits dans la Norme générale Codex pour les contaminants et les toxines présents dans les produits de consommation humaine et animale (CODEX STAN 193-1995).

⁵ Le Comité sur les normes de sûreté radioactive (RASSC) est un organe permanent d'experts de haut niveau en matière de sûreté radioactive, établi par le directeur général adjoint, responsable du département de la sûreté et de la sécurité nucléaire. Le RASSC donne des avis à l'IAEA sur son programme de sûreté radioactive pour soutenir l'élaboration, l'examen et la révision des normes de sûreté relatives à la sûreté radioactive ainsi que sur le programme pour leur application. Ses objectifs sont de fournir des observations et des recommandations à l'IAEA sur le programme de sûreté radioactive et sur les domaines à améliorer, et d'obtenir le consensus, la qualité, la cohérence et la compatibilité nécessaires à l'élaboration des normes de sûreté de l'IAEA.

⁶ Le groupe de travail comprend les représentants de la Division mixte et du Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius.

a été noté que les niveaux indicatifs Codex ont été calculés pour des aliments contaminés suite à une urgence nucléaire ou radiologique et faisant l'objet d'un commerce international, et sur la base d'un niveau d'intervention de 1 mSv par an (en supposant que 10% des aliments importés sont contaminés), la protection des consommateurs est déjà garantie par l'application des niveaux indicatifs Codex pour les importations/exportations alimentaires. Le groupe de travail a par ailleurs indiqué qu'il est nécessaire d'envisager une gestion appropriée de la transition entre la situation d'exposition d'urgence immédiatement après l'accident à la situation d'exposition existante bien plus tard après l'accident.

9. A sa 35^{ème} réunion, le RASSC a examiné le document de discussion et a noté que même s'il n'y a aucune lacune majeure dans les normes internationales existantes, une meilleure harmonisation des normes serait souhaitable compte tenu des disparités parmi les États Membres et certaines organisations internationales. La réunion a pris note de la complexité de la question vu que toute norme doit couvrir la situation dans l'État de l'accident, dans les États avoisinants affectés et dans les autres États de manière cohérente. Les normes doivent également être applicables sur une période prolongée. Il a par ailleurs été noté que lors de l'examen/établissement des normes, il est important de réaliser que la majeure partie du monde se trouve dans une situation d'exposition existante la plupart du temps, alors que les situations d'exposition d'urgence concernent normalement des zones et des périodes limitées.

10. Lors de cette réunion, le RASSC a par ailleurs reconnu que certains pays n'ont pas l'expérience nécessaire pour établir des valeurs « par défaut » (concentrations maximales autorisées de radionucléides en Bq/kg) pour le contrôle des denrées alimentaires dans les situations d'exposition existante, et a recommandé de traiter en priorité la fourniture d'une méthodologie pour assister les États Membres à calculer les concentrations de radionucléides appropriées au niveau national. Lors des discussions de la réunion, il a été noté que les valeurs du Codex Alimentarius n'étaient pas nécessairement suffisamment protectrices quant à la dose annuelle de 1 mSv, qui peut être inutilement élevée dans un grand nombre de situations. Comme certains pays ont des niveaux autorisés inférieurs pour les aliments/produits consommés localement à ceux du commerce international, certains États Membres ont signalé la nécessité de distinguer le commerce international des enjeux nationaux et ont par conséquent recommandé la prudence lors de l'application des niveaux indicatifs Codex. A sa 35^{ème} réunion, le RASSC a demandé au Secrétariat de l'IAEA d'élaborer un TECDOC pour rendre compte des concentrations de radionucléides pour les aliments et l'eau dans les différentes normes internationales destinées à être appliquées pour le contrôle des denrées alimentaires et de l'eau de boisson contaminées suite à une urgence nucléaire ou radiologique. Le TECDOC informera et assistera les États Membres et les organisations internationales en conséquence et devrait prévoir un cadre pour assister à l'élaboration des concentrations d'activité maximales à utiliser au niveau national. La FAO et les organisations collaboratrices comme la Commission européenne, la Commission internationale pour la protection radiologique, l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques, et l'OMS, contribueront à l'élaboration de ce TECDOC. A sa 35^{ème} réunion, le RASSC a également examiné et approuvé un rapport RASSC sur 3 ans (2011–2013) présenté par le Secrétariat de l'IAEA avec la contribution de la Division mixte/FAO.

11. La Division mixte a par ailleurs représenté la FAO dans une réunion extraordinaire du Comité inter-organisations sur la sûreté radioactive tenu le 18 novembre 2013 à Vienne, Autriche. La réunion a examiné les activités liées à la contamination par les radionucléides des aliments, de l'eau, des aliments pour animaux et autres denrées, et a révisé/amélioré un questionnaire pour la collecte d'information sur ladite contamination. Les données recueillies auprès des organisations de coparrainage à l'aide de ce questionnaire permettront d'identifier et de combler toute lacune dans les directives et normes internationales.

12. Le Comité est invité à examiner l'information soumise par le groupe de travail inter-organisations telle qu'énoncée dans les paragraphes 7 à 11, et notamment au paragraphe 8, afin de décider si des travaux complémentaires sont appropriés et réalisables.

TRAÇABILITE, AUTHENTICITE DES ALIMENTS ET DETECTION D'ADULTERANTS/CONTAMINANTS DANS LES ALIMENTS

13. La Division mixte apporte son soutien aux États Membres de la FAO et de l'IAEA pour la mise en œuvre de systèmes holistiques de sécurité sanitaire et de contrôle des aliments. Ceux-ci comprennent le développement de techniques isotopiques et analytiques apparentées pour vérifier l'origine de l'aliment et contrôler ainsi les systèmes de traçabilité fondés sur l'information, et pour vérifier l'authenticité des denrées alimentaires ou détecter l'adultération dans le but de lutter contre la fraude, améliorer la sécurité sanitaire des aliments et favoriser le commerce international des denrées alimentaires. Ces activités sont mises en œuvre à travers divers projets de recherche coordonnée (CRP) comme le nouveau CRP de cinq ans de la Division mixte pertinent au regard des travaux du CCCF intitulé « Réponse aux urgences nucléaires affectant l'alimentation et l'agriculture ». Ce projet a pour but de développer/évaluer des systèmes novateurs pour la collecte et la gestion des données ainsi que des plateformes de géovisualisation à utiliser dans les contrôles de routine et les réponses d'urgence aux incidents nucléaires et radiologiques affectant l'alimentation et l'agriculture. Neuf institutions de pays développés et en développement participent à ce projet CRP. Un autre CRP sera entrepris pour appuyer le contrôle des divers contaminants dans les produits de l'aquaculture. La Division mixte coordonne par ailleurs des projets de recherche collaborative internationale pour la mise en œuvre de techniques nucléaires en vue d'améliorer la traçabilité des aliments et de technologies accessibles pour la vérification de l'origine des produits laitiers auxquels participent jusqu'à 30 pays développés et en développement dans le monde.

14. La Division mixte continue par ailleurs, au travers d'un certain nombre de projets de coopération technique régionaux et nationaux, à soutenir le renforcement des capacités dans les États Membres pour développer le contrôle plus efficace des contaminants et établir des programmes de traçabilité afin d'améliorer la santé publique par le biais d'une filière alimentaire saine, et des échanges meilleurs dans le commerce des denrées alimentaires. Un exemple est le projet régional pour l'Asie du Sud-est

auquel participent 13 pays et dont le but est de renforcer les capacités technologiques par des systèmes de traçabilité des aliments et de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments au moyen de techniques analytiques nucléaires. En Amérique latine et aux Caraïbes, un projet régional récent ((2012–2013) pour l'harmonisation des laboratoires de contrôle officiel pour l'analyse des contaminants chimiques dans les produits de consommation humaine et animale sous l'égide d'un réseau de 15 pays a permis d'aider les pays participants à améliorer le contrôle des divers contaminants (dont les mycotoxines et les métaux lourds) grâce à un nombre de programmes de formation et en favorisant la participation de leurs experts aux réunions internationales. Un projet apparenté en Afrique favorise l'établissement d'un réseau de sécurité sanitaire des aliments par l'application de technologies nucléaires et autres et réunit jusqu'alors 13 pays africains. Ce projet assure, entre autres nombreux besoins, le suivi/contrôle de contaminants comme les mycotoxines, les métaux lourds et certains polluants organiques persistants.

15. Un réseau régional durable de laboratoires de sécurité sanitaire des aliments, le Réseau analytique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RALACA, <http://red-ralaca.net>), a été établi en Amérique latine et dans la région des Caraïbes avec l'assistance de la Division mixte. RALACA est un réseau sans but lucratif créé pour renforcer les capacités régionales en matière de sécurité sanitaire des aliments et de durabilité environnementale par le biais du contrôle des contaminants. Les premiers adhérents sont les laboratoires de 16 pays, et la participation sera élargie dans le futur. Les membres du réseau utilisent des solutions techniques ayant fait leur preuve et des technologies de l'information et de la communication efficaces pour permettre aux pays sans aucune capacité de commencer rapidement la formation grâce aux capacités régionales.

16. Ces réseaux de laboratoires seront développés à l'échelle régionale et au-delà des régions au profit d'initiatives plus larges de la part des États Membres comme le nouveau partenariat pour le contrôle des aflatoxines en Afrique (PACA) avec la participation de nombreux pays africains et des partenaires du développement régional/international. La Division mixte a exprimé son intérêt pour PACA et a récemment offert 30 exemplaires du manuel sur les *Procédures d'échantillonnage pour la détection des mycotoxines dans les produits agricoles* pour le soutien d'activités efficaces en matière de surveillance des laboratoires et d'échantillonnage des aliments. Quarante exemplaires supplémentaires ont également été distribués aux participants dans les réunions organisées/coordonnées par la Division mixte, à savoir l'atelier interrégional sur le contrôle/assurance de la qualité en laboratoire, y compris un volet sur l'approche par l'étude de l'alimentation totale (TDS) appliquée à l'évaluation des risques (Botswana, 28 octobre - 1 novembre 2013), réunissant les représentants de 21 pays, et la réunion pour le projet de coopération technique de l'Amérique latine à Panama (2-6 décembre 2013) axé sur le renforcement de l'harmonisation des laboratoires de contrôle officiel pour l'analyse des contaminants chimiques dans les produits de consommation humaine et animale. S'agissant également de partenariat et reconnaissant que la sécurité sanitaire des aliments pour animaux est une partie intégrale du continuum complexe de la sécurité sanitaire des aliments, la Division mixte a exprimé son intérêt à se joindre à un programme de partenariat entre parties prenantes multiples pour le développement des capacités relatives à la sécurité sanitaire des produits de consommation animale récemment conçu par des divisions apparentées de la FAO à Rome avec le concours d'autres parties prenantes mondiales. D'une façon générale, le partenariat a pour but de développer les capacités des parties prenantes concernées pour assurer la sécurité sanitaire de la production et de la filière des produits de consommation animale et devrait être pertinent au regard des travaux du CCCF.

17. Dans ce même esprit, la Division mixte fournit des avis techniques et son soutien aux divisions apparentées de la FAO dans deux projets axés sur le contrôle des mycotoxines dans les aliments. L'un des projets a considéré développer des outils en ligne pour permettre de calculer la performance des plans d'échantillonnage pour les mycotoxines dans les aliments, alors que l'autre projet (2012–2014), en collaboration avec l'OMS, a rassemblé et classé des données statistiquement fiables sur les niveaux de mycotoxines dans le sorgho en Afrique sub-saharienne (principalement au Burkina Faso, en Ethiopie, au Mali et au Soudan). Ce dernier projet avait pour but d'assister les pays à générer des données pertinentes au regard des travaux du CCCF et du comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires, notamment en vue d'établir les limites maximales pertinentes. Un rapport sur ce projet sera présenté par la FAO à la huitième session du CCCF.

18. La Division mixte a également fourni la gestion technique et le soutien de laboratoire dans les projets de coopération technique nationale de l'IAEA au Nigeria (contribution à l'accréditation des laboratoires), en Indonésie (renforcement du suivi/contrôle des diverses mycotoxines, y compris les aflatoxines, dans les aliments de consommation humaine et animale) et en Mongolie (surveillance des métaux lourds dans les produits de consommation humaine et animale). D'autres projets de coopération technique ont également démarré (2014-2015/2016) dans les pays tels que le Bénin, la Namibie, le Paraguay et l'Uganda avec des objectifs variés, dont le suivi d'une multitude de contaminants dans les aliments prêts à consommer et la réalisation d'études de base sur les radionucléides potentiels dans les aliments/l'eau/l'environnement. S'agissant des travaux futurs sur les aliments prêts à consommer, l'intérêt récent porté par le Bénin à l'approche TDS appliquée à l'évaluation des risques (également soutenue par l'OMS et devant être coordonnée par le laboratoire central de sécurité sanitaire des aliments), s'appuiera sur le soutien passé de la Division mixte dans un projet pour le contrôle réglementaire et le suivi des mycotoxines au Bénin lancé par le département pour la promotion de la qualité et la manutention des produits agricoles (DPQC) à Cotonou. La capacité des laboratoires du DPQC a été renforcée et des livrets d'information contenant les directives pour le contrôle des mycotoxines dans les produits agricoles ont été préparés. Ces livrets ont été largement distribués parmi les parties prenantes au Bénin et utilisés pour former/sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques agricoles et d'entreposage.

19. Au cours du cycle 2014–2015 du programme de coopération technique de l'IAEA, la Division mixte soutiendra également les États Membres d'Amérique latine par le biais du projet régional « Développement d'indicateurs pour déterminer l'effet des pesticides, des métaux lourds et des contaminants émergents sur les écosystèmes aquatiques continentaux importants dans l'agriculture et l'agro-industrie » et la République centrafricaine par le biais du projet national « Amélioration de la capacité des laboratoires en matière de contrôle des risques chimiques et bactériologiques liés aux produits alimentaires d'origine animale. » Un autre projet de coopération technique est par ailleurs en voie d'élaboration pour aider le Tadjikistan à renforcer les capacités de son centre national de diagnostic vétérinaire pour surveiller les radionucléides dans le fourrage et l'eau destinés aux animaux domestiques.

20. Concernant le complexe de laboratoires FAO/IAEA de biotechnologie et d'agriculture, un nouveau projet d'investissement de capitaux pour appuyer la rénovation et la modernisation des laboratoires du département des sciences nucléaires et leurs applications à Seibersdorf près de Vienne, en Autriche, a été lancé. Le projet ReNuAL (« Rénovation des laboratoires d'applications nucléaires de l'IAEA ») représente une initiative importante. Il y a un peu plus de 51 ans que les laboratoires ont été créés à Seibersdorf et le projet ReNuAL constitue la première rénovation générale et actualisation complète du matériel dans ces installations. Il permettra à la Division mixte de poursuivre ses activités en laboratoires avec l'espace et le matériel appropriés nécessaires pour pleinement prévoir l'avenir en répondant aux besoins des États Membres. Il est envisageable que les États Membres seront de plus en plus confrontés au défi d'augmenter la production et la disponibilité d'aliments pour répondre à la demande d'une population mondiale croissante. La demande sera en partie satisfaite par l'essor des échanges de produits agricoles entre les pays, et la sécurité sanitaire, la qualité et l'authenticité des aliments seront des préoccupations majeures. Les objectifs du projet ReNuAL sont: reconcevoir et élargir l'infrastructure actuelle pour améliorer l'efficacité des activités et des services de laboratoires afin de mieux répondre aux critères actuels et futurs des États Membres; assurer que les laboratoires à Seibersdorf restent une institution dynamique pour la recherche et la formation futures; et continuer à attirer des scientifiques hautement qualifiés et autre personnel engagé dans la promotion des sciences nucléaires appliquées pour servir les besoins et les intérêts des États Membres. Notamment, les laboratoires continueront à chercher à servir de forum aux réseaux croissants de laboratoires des États Membres dans leurs domaines thématiques respectifs comme moyen d'améliorer leur durabilité; résoudre les problèmes émergents (par exemple, l'impact de la croissance de la population et l'adaptation au changement climatique); promouvoir le développement d'applications, de produits et de services nucléaires nouveaux; et augmenter les activités de renforcement des capacités en proposant une formation pratique.